

VIE LOCALE

Compte rendu de la réunion de la commission « vie locale » du 2 novembre 2020

Membres

BABEL Edouard	Maire	présent	compte-rendu
AUBERT Sylvain	Conseiller municipal, vice-président	présent	
GEIGER Chloé	Conseillère municipale	excusée	
HINSINGER Claude-Alix	Conseillère municipale	présente	compte-rendu
PERRON Germaine	Conseillère municipale	présente	

Assistait : Christian CUNY

CONVOCATION DU COMITE CONSULTATIF

Comme énoncé lors du conseil municipal de septembre dernier, le comité consultatif a été convié à cette réunion « vie locale »

Il est composé des personnes suivantes :

- Mme CHATEAU (second adjointe du mandat précédent)
- Mme GUERIN (conseillère municipale du mandat précédent)
- M.HINSINGER (président de l'association « FOYER RURAL)

Le maire leur a présenté les divers projets de la commission, à savoir :

- Concours photos
- Mille cafés
- Plan de sauvegarde communal
- Confinement et personnes isolées
- Attention portée aux plus de 65 ans

« RECUEIL » DE PHOTOS POUR ILLUSTRER LE SITE DE LA MAIRIE

Un concours photo pour étoffer et illustrer le site internet de la mairie va être organisée début de l'année 2021 ;

Ce concours comportera plusieurs catégories qui seront à définir ultérieurement

Ce concours sera ouvert pour les enfants et pour les adultes

Un jury sera désigné et pourra être composé de personnes extérieures au village (M. LOPPION par exemple)

Un règlement du concours sera élaboré.

NOUVEAU DESIGN du « Petit Magniérois »

Un atelier dessin sera organisé pour la classe des CM pour illustrer le bulletin municipal de la Commune.

Deux impératifs seront à respecter :

- 1°/ garder l'écusson
- 2°/ garder la pancarte de Magnières

Un cahier des charges sera mis en place.

PROJET « 1000 CAFÉS »

Le prix de vente proposé par les vendeurs du « Kenworth » s'élève à 70.000 €

Une enquête auprès des villageois de Magnières et des villages environnants sera menée. Elle portera sur l'aspect social et commercial.

Sylvain se charge de contacter la fac de sociologie pour mener l'enquête « sociale ».

PLAN DE SAUVEGARDE DE LA COMMUNE

Suite à d'éventuels évènements climatiques ou autres (incendie, canicule, accident, ...) , et dans l'attente de l'arrivée des secours, une équipe du village doit être mise en place pour organiser l'arrivée des professionnels et l'après-évènement suite au départ des professionnels.

Pour mettre en place ce dispositif, il convient de :

- Evaluer, faire un état des lieux des risques potentiels sur la commune,
- Faire l'état des lieux de ce qui a déjà été mise en place, ce qui est à améliorer, à créer
- Créer une réserve de volontaires qui s'engagent aux termes d'un petit contrat (contrat d'engagement)
- Evaluer les moyens qui peuvent être complémentaires au conseil municipal

Le PCS peut être composé de la façon suivante :

- Commission locale + adjoints
- Comité consultatif
- La mémoire du village (personnes natives ou non du village qui sont la mémoire du village)

Pour parfaire cette équipe et mener au mieux leur action, des rencontres avec des élus extérieurs qui ont déjà mis en place un PCS avec une réserve ou une équipe peut être envisagée.

CONFINEMENT AU SEIN DU VILLAGE ET PERSONNES ISOLÉES

Un état des lieux de chaque rue a été effectué avec l'aide des deux élues sortantes.

Il en résulte qu'aucune personne au sein du village n'est isolée et ne souffre du confinement.

ATTENTION PORTÉE AUX PLUS DE 65 ANS

En raison de la crise sanitaire actuelle, il est évident que le repas annuel organisé pour les plus de 65 ans est annulé.

Un colis sera donc proposé aux plus de 65 ans.

Le budget alloué et voté précédemment lors de la réunion du conseil municipal ayant eu lieu jeudi 29 octobre dernier est de 25 à 27 € par personne.

Un courrier sera distribué à chaque personne concernée. Il comportera un coupon-réponse pour recevoir ledit colis. Une réponse sera obligatoire pour recevoir le colis.

Il est ici précisé que les habitants de Magnières séjournant en maison de retraite pourront bénéficier du colis, et qui leur sera apporté par la commission de la vie locale ou Mme CHATEAU et Mme GUERIN.

La commission a choisi de passer commande à la charcuterie PIERRAT du Tholy

Il a été décidé que le colis serait composé comme suit :

Un colis homme et un colis femme avec des produits différents.

Réunion levée à 20 h30